

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

PORTANT AFFECTATION ET FONCTION

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L.512-23,
Vu l'arrêté n°02/2025 du 3 octobre 2025 portant organisation des services départementaux,
Vu la délibération du 22 septembre 2025 créant l'emploi,
Vu la déclaration de vacance d'emploi effectuée auprès du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Pas-de-Calais,
Vu la candidature présentée par madame Élodie Vantoortelboom,
Vu le courrier lauréat,
Sur proposition de madame la Directrice générale des services départementaux,
Le Président du Conseil départemental,

ARRÊTE :

Article 1 :

Il est mis fin aux fonctions exercées par madame Élodie Vantoortelboom par intérim de chef de service de la santé animale – laboratoire départemental d'analyses – pôle aménagement et développement territorial à compter du 1^{er} novembre 2025.

Article 2 :

Madame Élodie Vantoortelboom est affectée à temps complet, au service de la santé animale – laboratoire départemental d'analyses – pôle aménagement et développement territorial à compter du 1^{er} novembre 2025, pour exercer les fonctions de cheffe de service.

La résidence administrative de l'intéressée est fixée à Arras.

Article 3 :

Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Département du Pas-de-Calais.

Notifié le :

Arras, le 17 novembre 2025
Pour le Président du Conseil départemental,

Signature de l'agent :



Signé électroniquement par
Caroline MEZIERE
Directrice des ressources humaines

Ampliations destinées à :

- Préfecture du Pas-de-Calais
- Paierie départementale
- Madame Élodie Vantoortelboom (4948)
- PRA – DRH/DAPARH/mission pilotage des effectifs et des données sociales
- Direction des affaires juridiques
- Laboratoire départemental d'analyses